



**Direttore**  
**Pierre VELLUTINI**

Corte, le 13 octobre 2015

Consultation du public relative à la prise des arrêtés du Conseil Exécutif de Corse portant abrogation des réserves de chasse et de faune sauvage de Guagno et de Farinole

**Objet :** Participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement –  
Synthèse des observations

**Décision concernée :**

La Collectivité Territoriale de Corse a été sollicité pour l'abrogation de deux réserves de chasse et de faune sauvage :

- Guagno – commune de Guagno - Corse-du-Sud
- Farinole – commune de Farinole - Haute-Corse.

**Période et lieu de consultation :**

Du 28 juillet au 20 août 2015 sur les sites internet de la Collectivité Territoriale de Corse et de l'Office de l'Environnement de la Corse.

**Synthèse des observations émises par le public :**

A l'issue d'une période de mise à disposition du public d'une durée de 24 jours, ces projets d'arrêtés n'ont fait l'objet d'aucune observation

**Observations émises par le public dont il a été tenu compte :**

Sans objet

**Le Directeur**

**Pierre VELLUTINI.**